Directeurs/Décideurs

Intégrer la prévention dans le BTP dès l'APS (Avant Projet Sommaire)

PUBLIC

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, CSPS ou toute autre personne ayant en charge un projet de construction ou de réhabilitation.

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Repérer les bonnes pratiques à intégrer lors des phases de conception (APS)
- Intégrer ces exigences dans les pièces écrites du marché

CONTENU

- Sinistralité dans le secteur BTP et Enjeux de la prévention
- Connaissance des situations dangereuses
- Mise en commun des moyens pour la prévention des risques de chutes et de manutentions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et présentation de cas
Travaux en groupe

DURÉE

1 jour soit 7 heures

VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise aux participants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION
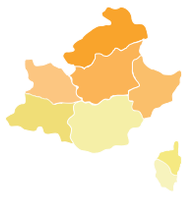
Contacter le préventeur de la Carsat Sud-Est en charge de votre entreprise.